

LE PRESIDENT

JOURNAL NAPOLEONIEN

Bureaux : Grande Rue Mercière, n. 22.

Lyon, 25 Mai 1849.

Des bruits ont été répandus au sujet d'un remaniement ministériel, et ces bruits exagérés et amplifiés par certaines feuilles, ont amené des démentis catégoriques.

Voici, à notre avis, la situation vraie : Le ministère sera certainement modifié et complété. Nous ne tenons pas compte de prétendues divisions qu'on se serait fort embarrassé assurément de caractériser. Mais il est tout simple, en présence d'une Assemblée nouvelle, que la pensée du chef du gouvernement s'arrête à l'étude des combinaisons qui devront mettre le cabinet en harmonie complète avec la majorité législative. Ce travail qui, dès à présent, doit être l'objet des méditations du président de la République, ne pourra être définitivement arrêté que lorsque l'Assemblée se sera révélée par ses premiers actes. Sous ce rapport donc, nous tenons pour prématurées toutes les combinaisons que met en avant l'invention de certains novellistes.

Quant au cabinet actuel, ce n'est certes pas lui qui fera obstacle à un remaniement de portefeuilles, et il n'est pas un de ses membres qui ne se vît avec bonheur déchargé de l'immense fardeau qui pèse sur ses épaules.

Pour servir la France, en des temps comme ceux que nous traversons, il faut un dévouement à toute épreuve, un dévouement qui ne recule devant aucun sacrifice de santé, de repos, de fortune. M. Léon Faucher, tant calomnié, est sorti du pouvoir beaucoup plus pauvre qu'il n'y est entré, et tous ceux de ses collègues qui n'ont pas une fortune considérable, ont ébréché comme lui leurs économies ou leur patrimoine. Cela importe peu à des hommes de cœur, et tant que leurs services seront utiles au pays, le pays peut compter sur eux. Qu'on se le tienne pour dit : la possession du pouvoir n'est aujourd'hui guère

enviable, et du vocabulaire des injures que l'envie et la haine lancent aux ministres, il faut rayer désormais ces griefs d'ambition, ou les griefs plus grossiers de cupidité. Le sentiment du devoir rempli est la seule compensation aux sacrifices qu'impose l'honneur de servir la France en première ligne.

On mande de Bordeaux, 20 mai :

« Le scrutin du 13 mai s'est signalé à Bordeaux par de nombreuses fraudes électorales.

« Dix-huit arrestations ont déjà eu lieu.

« Ces estimables citoyens appartenaient tous au parti démocratique. On a trouvé dans leurs poches des liasses de bulletins, portant en tête Ledru-Rollin, Simiot, Mas, et autres candidats patronnés par la république rouge. Quelques-uns d'entre eux ont été reconnus pour des agents de la propagande socialiste.

« Ces faits ont éveillé l'attention de la justice. Une enquête vient de s'ouvrir sur les opérations du scrutin qui, à ce qu'on assure, auraient été l'objet de près d'un millier de fraudes de diverses natures.

« Des nouvelles arrestations ont eu lieu; dans ce nombre se trouvent deux voleurs qui ont voté malgré l'interdiction dont ils sont frappés par la loi.

« Un mandat d'amener a également été lancé contre le sieur Baron, ancien chef d'institution, domicilié à Bordeaux, chemin de Toulouse, prévenu de fraude en matière d'élection, de complicité avec son jardinier qui a voté deux fois. »

ITALIE.

Les nouvelles d'Italie ne présentent aujourd'hui aucun intérêt. A Turin, l'exécution du général Ramorino a produit une profonde sensation, et l'opinion publique, toujours facile à s'exalter, demande que l'on agisse aussi vigoureusement contre les autres coupables qu'elle désigne avec une transparence même trop grande.

La commission d'enquête continue scrupuleusement ses travaux, mais, jusqu'à ce jour, plus prudente que le public, elle n'a trouvé aucun traître à traduire devant les tribunaux.

Les lettres de Rome laissent planer une grande incertitude sur la situation de cette ville et sur la mission de M. de Lesseps; ce qu'il y a de plus clair, c'est que les hostilités sont suspendues entre les troupes françaises et les Romains. La restauration du pape avec un ministère laïc et constitutionnel paraît la conclusion prochaine des affaires de ce pays.

Nous recevons la lettre suivante. C'est une protestation que nous insérons avec plaisir contre un article peut-être un peu blessant pour une partie de l'armée, que nous avons écrit au sujet des élections de la Loire. Laissons, du reste, parler le soldat avec toute l'ardeur de son indignation; sa lettre est une explication frappante de ce que valent moralement les votes de l'armée. Elle donne la clé de l'énigme qui nous avait fait un instant croire que les soldats passaient au camp du socialisme.

La lettre est longue, mais en pareille matière, nous n'avons pas cru pouvoir rien retrancher.

La Tour-du-Pin, 22 mai 1849.

Monsieur le rédacteur,

Permettez-moi de réclamer contre certain paragraphe d'un article inséré dans votre numéro du 21, intitulé : *Élections de la Loire*.

J'aurai l'honneur de vous faire observer que je ne réclame pas contre le fond de l'article dont je partage essentiellement l'esprit, mais bien contre un passage concernant l'armée.

Pourquoi dire que le soldat français est *socialiste*, parce qu'il a semblé, dans son vote électoral, éliminer M. le général de Grammont, et laisser choir sa préférence sur Martin Bernard et Cie. — Au premier abord, ce choix paraît monstrueux; l'un représente l'ordre, le mérite, la force, le courage; l'autre, la perturbation, l'hypocrisie, l'incapacité, l'incurie, ce n'est point douteux.

FEUILLETON DU PRÉSIDENT.

Les trois cartouches DU GRENADEUR BONTEMPS

PAR AMÉDÉE SELLIER.

VI.

Le retour de l'île d'Elbe. --- La seconde cartouche.

— Mme Dallonville n'a plus rien; elle a perdu son fils et elle me perd, moi qui pouvais l'aider avec ma petite pension de sous-officier et de légionnaire et... mon travail. Je ne voudrais pas la laisser sans ressource, car cette idée-là, voyez-vous, me serrerait le cœur et me rendrait poltron. Voici donc une cartouche que je vous remets pour elle. Il y a dedans cinquante napoléons; cela l'aidera à subsister jusqu'à ce qu'elle obtienne, de n'importe quel gouvernement, une pension quelconque, comme mère d'un brave, mort au service de la patrie. Vous lui remettrez donc cela, madame Aubry, de ma part; si j'avais fait la

commission moi-même, j'aurais craint d'être refusé, et un refus au moment du départ m'aurait crevé le cœur.

Madame Aubry, à la vue de cet or, ne put cacher un mouvement de surprise; Bontemps devina sa pensée.

— Oh! n'ayez pas peur, madame Aubry, cet argent est pur comme l'enfant qui vient de naître; des soldats de la garde ne pillent point, et pas un centime de cette somme ne sort d'un mauvais endroit. Ce magot provient de mes économies de soldat pendant dix ans, à savoir : de ma solde de 1 fr. 15 cent. par jour, de ma pension de légionnaire, 200 fr. par année, et des gratifications de l'empereur, qui datent d'Erfurth, du mariage avec Marie-Louise et de la naissance du roi de Rome.

Voilà, madame, l'histoire, en deux mots, de cet argent; ne craignez donc pas d'y toucher, ni Mme Dallonville non plus. Et maintenant, poursuivit le sergent, que nos affaires sont réglées, arrangées, alignées et combinées, recevez de rechef, ma chère Mme Aubry, mes adieux et permettez-moi de vous embrasser ainsi que mademoiselle votre fille... ça me portera bonheur. Car il me semble entendre d'ici les marches de la garde.

La charitable veuve et sa fille, touchées jusqu'aux larmes, ne purent répondre un seul mot; mais elles

se levèrent spontanément et tendirent au soldat leurs fronts, où la sagesse brillait du plus saint des aï.

— Merci de l'honneur que vous avez bien voulu me faire, dit Bontemps; un embrassement comme cela fait du bien à l'âme et on respire plus facilement. Adieu, Mesdames, à bientôt ou jamais.

Mme Aubry et sa fille purent enfin recouvrer une voix que l'émotion avait brisée pour adresser un dernier adieu au grenadier.

Mais Bontemps était déjà bien loin; il descendait l'escalier en faisant résonner son fusil dans la même intention que les enfants chantent quand ils ont peur.

Les deux femmes s'élançèrent à la fois vers la fenêtre pour contempler encore cet homme d'une si belle âme sous une enveloppe rude, et elles virent Bontemps qui gagnait la grande rue au pas accéléré, et dont les enfants et le peuple saluaient l'uniforme en criant à tue-tête :

— Vive l'empereur! vive la garde impériale! vivent les grenadiers de la garde!

Arrivé à l'angle de la rue du Cloître de la grande place, le sergent détourne imperceptiblement la tête: on sortait de l'église, et d'un seul coup-d'œil il vit Mme Dallonville sortant de la cathédrale et Mme Aubry et sa fille à la fenêtre.

Il doubla alors le pas et disparut dans le dédale des

Moi, hussard, Monsieur, je m'explique cette anomalie, et je me l'explique d'autant mieux que je comprends la condition dans laquelle nous nous trouvons, chose que vous ne voyez pas. Je vais vous mettre au fait.

On a eu tort de compter sur l'armée pour compléter l'élection de M. le général de Grammont; pourquoi? parce que M. le général de Grammont n'est connu que d'un petit nombre. Par exemple, s'il eût appartenu encore au 8^e de hussards, dont j'ai l'honneur de faire partie, l'ensemble qui eût surgi pour l'accomplissement d'une telle œuvre, lui eût prouvé pour la millième fois l'estime, la confiance que ses soldats avaient conservée de lui; le vote parmi nous eût été unanime, et encore eût-il fallu qu'il se portât dans chacun de nos départements, ce qui était impossible.

Pour être connu de l'armée, n'en déplaise à mon ancien colonel, il faut s'appeler Bugeaud, Oudinot, Cavagnac, Lamoricière, ou tout autre du même calibre.

Il fallait s'abstenir, nous diriez-vous; bien des nôtres ne voient pas si loin.

Voilà, je crois, la raison pour laquelle M. le général de Grammont n'a pas été élu du régiment en garnison ou en cantonnement dans le département de la Loire.

Je vous le demande, Monsieur, est-ce une raison de compromettre l'armée par un dévouement aussi léger, une épithète aussi blessante. — Socialiste! — Laissez faire, si le lion sait combattre, il joue aussi quelques fois, ne vous en étonnez pas; la fin de mes explications vous le prouvera.

Passons à Martin Bernard, d'agréable mémoire. J'aime à me rappeler ce port majestueux, ce visage martial, quoique un peu aviné, cette propreté exquise.

Vous dites: « Il a voté pour Martin Bernard... Hélas! l'armée en est déjà là. »

Sans doute, Monsieur, qu'il est malheureux que de tels noms, des noms aussi odieux aient figuré sur nos bulletins. Dans votre élection, vous oubliez de faire la part de chacun. — Nous n'avons pas tous le même degré d'intelligence et d'instruction; — il en est parmi nous dont on ne s'est jamais occupé, soit sous le rapport des premiers éléments de l'éducation, soit sous le rapport de la politique, — ce qui le prouve, surtout pour ce qui est du ressort de cette dernière science, c'est notre peu d'aptitude, notre peu de conséquence en cette matière; la propagande chez nous est encore un mot inconnu, une action à créer. De là résulte pour toutes les choses qui se passent et qui y ont rapport, une indifférence complète, une ignorance fâcheuse; il n'est pas difficile alors de surprendre une crédulité aussi oisive: une bouteille de vin en a bientôt raison; on vote ne sachant pas trop comment, on vote sans savoir pour qui et même pour quoi... Mais le cœur, je puis le certifier, n'en reste pas moins pur et sans tache. Indifférence funeste, assurément, pouvant attirer les plus grands malheurs, mais que le temps corrigera, n'en doutez pas; indifférence qui trompe et qui trompera toujours la perspicacité des meneurs, par sa transformation énergique au moment d'agir.

Il en est parmi nous qui sont un peu plus avancés; ceux-là peuvent être rangés dans la catégorie des loustics. Ils ont l'art de feindre une complète conversion; ils s'initient d'une façon toute particulière dans l'intérieur le plus secret des ménages. Indépendamment du boire et du manger qu'ils ne se refusent pas, et cela est d'autant plus facile, faites attention, qu'ils logent chez l'habitant, ils rient, plaisantent, partagent enfin, jouissent par avance des avantages réservés à celui que l'honorable M. Considérant désigne sous le nom de Socius, et se laissent intituler Soc, nouvelle étymologie, avec un sang froid qui ravit et charme leurs sectaires. Comme il faut répondre à tant d'égards, de politesses, par une concession

quelconque, ils votent, sans en connaître la portée, pour M. Martin-Gentil-Bernard, etc., etc.

Je suis loin, Monsieur le rédacteur, de vouloir justifier l'action blâmable de mes camarades, mais je ne veux pas non plus qu'elle soit l'objet d'une mauvaise interprétation et d'un dévouement sans rémission, comme vous l'avez fait pressentir. N'oublions pas, si le troupière s'égare quelquefois par une conduite inconsidérée ou ignorante, qu'il porte toujours son remède avec lui, que ce remède est dans le sentiment de son devoir et le contenu de sa giberne.

Il est des fous, des aveugles, je ne le conteste pas; les fous, les aveugles, ne sont pas l'armée. Les fous, parmi nous, sont répudiés, les aveugles se brisent souvent le front en tombant. Ne touchez jamais, dans ce sens, Monsieur, à notre brave armée, ce serait un sacrilège! L'armée sait aussi rendre la justice; si d'une main elle tient une épée, de l'autre elle tient souvent une balance.

Je termine en modifiant un peu l'expression d'un grand homme, souhaitant que son retentissement se prolonge indéfiniment, afin que l'on puisse bien l'apprécier, — que, si, dans le tumultueux orage des passions et des idées qui sature et brûle en ce moment notre malheureux pays, les mots d'honneur et de patrie venaient à disparaître, on sache là où ils pourraient se retrouver. — Dans le cœur du soldat.

J'attends, Monsieur, et, avec moi, l'armée, de votre impartialité, que vous veuillez bien insérer cette juste réclame dans votre plus prochain numéro.

Veuillez agréer, Monsieur le rédacteur, l'expression de mes sentiments les plus distingués.

G. SEYD,
hussard au 8^e régiment, 3^e escadron.

Le gouvernement a reçu des nouvelles de Prusse et de Vienne qui ne manquent pas d'une certaine importance. Presque toutes les villes de la Prusse ont été mises en état de siège. Des forces considérables sont dirigées du côté de Bode, dans le but d'étouffer le foyer de la révolte et de reprendre les places fortes occupées par les insurgés. L'armée russe, qui se fait remarquer par sa discipline, a été accueillie en Autriche avec un intérêt de curiosité par les campagnes qu'elle a traversées, avec une grande faveur par la bourgeoisie de Vienne.

Aujourd'hui, on voyait dans la salle des Pas Perdus plusieurs groupes de socialistes et de démocrates bien connus, parmi lesquels plusieurs officiers de l'artillerie de la garde nationale portant déjà leurs pantalons d'uniforme sous leurs habits bourgeois. Ces messieurs venaient flairer l'air de la révolution et attendaient!

Voici les dernières nouvelles de la crise ministérielle. Le cabinet se présentera devant la nouvelle Assemblée qu'il appellera aussitôt que possible à se prononcer par un vote de confiance; si ce vote lui est favorable, il restera aux affaires et pourvoira seulement au remplacement de M. Léon Faucher.

Chronique parisienne.

En même temps que l'organe ultra-démocratique le plus avancé affecte un ton de mansuétude et de conciliation, on affiche la nuit dans les rues des placards incendiaires, aussitôt arrachés que placés, mais

qui contiennent, dans un langage ignoble, les exaltations les plus directes à la guerre civile, et la promesse aux ouvriers d'une belle revanche pour le mois de juin s'ils le veulent.

Les socialistes ne déguisent pas leurs projets; ils disent ouvertement partout: « En février 1848, nous n'avions ni la Constitution Marast, ni la présidence Bonaparte. Le socialisme pourrait se contenter aujourd'hui de sa révolution de février avec son caractère populaire et prophétique. La République démocratique et sociale! rien de plus, rien de moins. »

En présence de cette menace et du résultat des élections on conçoit la panique de Paris.

— M. Emmercy a présenté un amendement à la proposition tendant à apporter en France les cendres du général Carnot. Elle est ainsi conçue:

« La même mesure sera prise à l'égard des restes mortels du général Marceau, actuellement déposés près de Coblenz. »

— Nous pouvons assurer que le maréchal Bugeaud a formellement refusé d'entrer, quant à présent, dans aucune combinaison ministérielle; il désire, dit-on, pouvoir rester à Paris au moins pendant les premiers travaux de l'Assemblée législative.

— M. de Gasc est parti hier pour l'Italie, porteur de nouvelles dépêches adressées à M. Lesseps. Ces dépêches enjoignent, dit-on, à l'envoyé français de maintenir la question romaine dans le *statu quo* le plus complet, jusqu'à ce que l'Assemblée législative, qui va se réunir, ait fait connaître son intention positive sur la manière de terminer cette affaire.

— Les organes de la démocratie débraillée s'ingénient faire preuve d'un grand sens et d'une vaste science économique, en disant cette lourde bêtise:

« La France se relève, la bourse a baissé de 4 francs. »

« Les affaires du peuple vont bien, la bourse a baissé de 7 fr. »

Quoi! la France se relève parce qu'on a moins de confiance dans le crédit de l'Etat! Parce que si l'Etat a besoin de recourir à l'emprunt, il devra payer un intérêt plus élevé! Quoi! la France serait d'autant plus riche et plus puissante qu'elle ne trouverait à emprunter qu'à un taux très onéreux! Sa grandeur et sa prospérité consisteraient à être hors d'état d'emprunter à aucun prix! Il n'y a que le socialisme pour nous débiter ces sortes de billevesées. Si on le laissait faire, il s'y prendrait si bien, que nous giserions bientôt agonisants sur le fumier.

— Il est à remarquer que les mêmes membres de l'Assemblée, qui se sont prononcés hier pour la guerre générale, sont justement ceux qui ont, il y a trois jours, supprimé 100 millions du budget par un seul vote.

Comme on ne fait pas la guerre sans argent, on se demande avec raison si ces deux votes rapprochés l'un de l'autre ne sont pas des moyens pour arriver à la destruction et à l'anarchie. On fait encore d'autres remarques non moins curieuses; ce sont celles-ci: Ne sont pas réélus, savoir: 1^o M. Sarrans qui a interpellé le gouvernement; 2^o M. Joly, qui a proposé l'ordre du jour belliqueux; 3^o M. Bastide, qui a proposé un autre ordre du jour sur lequel on délibérera

rues de Douai.

Quand à Mme Aubry et sa fille, elles se jetèrent en pleurant dans les bras l'une de l'autre et s'écrièrent: Quel ami nous perdons dans ce brave homme! hélas! Mme Dallonville perdit une seconde fois son fils!

VII.

Waterloo. --- La dernière cartouche.

Cette courte et funeste campagne de 1815 s'ouvrit, comme on le sait, par une sanglante victoire: la bataille de Ligny; elle devait se terminer par un de ces coups de tonnerre qu'on appelle dans l'histoire: Pharsale, Philippes, Crécy, Poitiers ou Azincourt. Nous parlons de l'inconcevable et fatale bataille de Waterloo, qui après trente ans fait encore répandre à la France de patriotiques larmes.

Et cependant, grâce au génie de Napoléon qui n'avait jamais su trouver tant de ressources et d'énergie, grâce aux savantes dispositions qu'il avait prises pour triompher encore dans ce champ d'os des nations, grâce surtout à l'esprit de l'armée française qui, pleine d'ardeur et d'enthousiasme, brûlait de venger l'opprobre de l'invasion de 1814. Rien ne semblait plus assuré que la victoire. Hélas! la fortune

des batailles ne nous abandonna pas: ce furent des vertiges, d'incroyables non-sens stratégiques qui nous perdirent...

Il n'y eut point de trahison — Dieu le veuille! — mais les chefs n'avaient pas tous, comme le soldat, la conscience de leur force, et peut-être de leurs devoirs; il y avait tiédeur et découragement parmi les princes de l'armée, quand au contraire chez le soldat il y avait héroïsme, abnégation, foi, mépris de la mort, soif de victoire. Voir passer les drapeaux de la France une seconde fois sous les fourches caudines était une pensée qui ne pouvait pas venir surtout aux soldats de la garde: la mort était préférable à la défaite, même à une capitulation honorable; ils l'ont prouvé.

Un incident malheureux, auquel l'histoire n'a peut-être pas assez fait attention, est peut-être la cause principale de la perte de la bataille de Waterloo. Ce ne furent ni la fausse manœuvre du comte d'Erlon, ni la fatale erreur du maréchal Grouchy, qui firent pencher les destinées en faveur des Anglais et des Prussiens.

En effet, les premiers étaient à deux heures de l'après-midi battus sur toute la ligne; et les seconds, encore trappés d'épouvante par la boucherie de Ligny et aux trois-quarts démoralisés, n'avaient point encore paru sur le champ de bataille. Ce fut la scia-

tique du maréchal Mortier.

Expliquons le fait.

La garde à elle seule formait une véritable armée. Ce corps d'élite se composait de la vieille garde, de la moyenne garde, créée depuis le retour de l'île d'Elbe, et de la jeune garde; il possédait plusieurs batteries d'artillerie et une cavalerie nombreuse, grenadiers à cheval, chasseurs à cheval, gendarmerie d'élite, dragons, etc.

Cette masse, invincible jusque-là, avait besoin d'être placée sous un même chef, sous une même pensée qui devait se teindre en quelque sorte de la pensée du chef suprême de l'armée, de l'Empereur. Napoléon avait senti la nécessité de cette concentration de commandement, et il avait confié cette espèce de vice-royauté militaire au maréchal Mortier; c'était l'un de ses plus anciens maréchaux, et l'homme auquel il accordait, au reste, l'esprit qui convenait le mieux à la conduite de cette noble et imposante milice. Le maréchal Mortier avait succédé dès 1813 au brave maréchal Bessières; il avait la confiance de la garde et la confiance de l'Empereur, et ses éclatants services prouvaient qu'il en était digne.

(La suite au prochain numéro.)

aujourd'hui ; 4° M. Goudchaux, qui a demandé que l'Assemblée se déclarât en permanence ; 5° Marrast, qui a mis la proposition aux voix ; 6° Enfin beaucoup de membres qui ont voté l'ordre du jour pur et simple.

Observons, en outre, que l'Assemblée, qui a voté la proposition de M. Goudchaux n'était pas en nombre. L'opinion qui paraît généralement répandue est qu'il y a là de graves irrégularités et une intolérable usurpation de la part de ceux qui ne sont plus représentants, sur le droit des vrais représentants du pays, qui siégeront dans quelques jours.

ASSEMBLÉE NATIONALE.

Suite et fin de la séance du 22 Mai.

Suspension de la séance pendant un quart-d'heure. A la reprise, le général Cavaignac, en l'accompagnant de développements, donne lecture de la nouvelle rédaction de l'ordre du jour qu'il a proposé. Elle est ainsi conçue : « L'Assemblée nationale appelle la sérieuse attention du gouvernement sur les événements et les mouvements de troupes qui s'accomplissent en ce moment en Europe; et, préoccupée des dangers qui peuvent en résulter tant pour l'avenir et la liberté que pour les intérêts extérieurs et intérieurs de la République, elle recommande au gouvernement de prendre les mesures nécessaires pour la protéger énergiquement. »

M. Joly persiste à soutenir sa rédaction. M. O. Barrot, président du conseil, ne voit dans ces rédactions qu'un manifeste de guerre auquel il s'oppose avec chaleur.

M. Ledru-Rollin défend la rédaction de M. Joly, et préconise le principe de la guerre.

L'Assemblée entend encore le président du conseil, MM. Crémieux, Clément Thomas, Degoussé et Goudchaux.

Le président met aux voix la proposition suivante faite par M. Goudchaux.

« Le scrutin restera ouvert jusqu'à 7 heures, et s'il n'est pas complet à cette heure, l'Assemblée se déclarera en permanence. » Cette proposition est adoptée.

Quelques cris de : vive la République ! partent de la tribune.

L'ordre du jour pur et simple ayant la priorité, est mis aux voix. Résultat : votants, 512 ; pour l'ordre du jour pur et simple, 53 ; contre 459. L'ordre du jour pur et simple n'est pas adopté.

Restent deux ordres du jour motivés, l'un de M. Joly, l'autre de M. Cavaignac, et un autre que propose M. Bastide.

Ordonné que ces propositions seront imprimées et distribuées demain.

La séance est levée.

Séance du 23 mai.

PRÉSIDENCE DE M. MARRAST.

M. LE PRÉSIDENT : Conformément à son ordre du jour, l'Assemblée reprend sa délibération sur les affaires d'Italie et de Hongrie. Plusieurs ordres du jour motivés ont été présentés et distribués aujourd'hui. Un, entre autres, tout nouveau, est de M. Rondeau, et tend à considérer tous ces ordres du jour comme des propositions et à les renvoyer au comité de législation. (Murmures sur la Montagne.)

M. Rondeau monte à la tribune et se dispose à motiver son ordre du jour, sa voix est étouffée par les cris de : La question préalable !

M. Rondeau demande le rappel au règlement. Il est impossible, dit-il, de refuser la parole à un représentant qui demande à justifier une proposition faite par lui...

Cris : La question préalable !

La question préalable est mise aux voix et adoptée. (Agitation.)

M. LE PRÉSIDENT : Un membre a demandé la priorité pour l'amendement de M. le général Cavaignac. Je vais le mettre aux voix. (Bruit. — Tumulte.)

M. JOLY : Je demande la priorité pour l'amendement présenté par moi de concert avec M. Bastide.

L'Assemblée consultée accorde la priorité à l'ordre du jour motivé du général Cavaignac. Il est ainsi conçu :

« L'Assemblée nationale appelle la sérieuse attention du gouvernement sur les événements et les mouvements de troupes qui s'accomplissent en Europe; et, préoccupée du danger de cette situation, tant pour l'avenir de la liberté que pour les intérêts intérieurs et extérieurs de la République, elle recommande au gouvernement de prendre les mesures nécessaires pour la protéger énergiquement, et passe à l'ordre du jour. »

M. Flocon demande la parole sur la rédaction de cet ordre du jour.

Il explique les motifs qui le lui font repousser. Dans les circonstances, la rédaction de l'amendement proposé par MM. Joly et Bastide, atteignait mieux le but, parce qu'elle est plus énergique. Toutefois, il pourrait se rallier à celui du général Cavaignac, si ce dernier consentait à une modification qu'il propose.

M. Flocon donne lecture de cette modification qui est une rédaction toute nouvelle. (Nouvelle agitation.)

M. BASTIDE : Il importe que le vote de l'Assemblée soit unanime autant que possible. Par ce motif, le citoyen

Joly et moi nous nous rallions à l'amendement du général, sauf une légère modification.

M. Bastide donne lecture de cette modification; qui consiste à ajouter ces mots :

« Et pour sauvegarder l'indépendance et la nationalité de tous les peuples. » (Très bien !)

M. G. DE BEAUMONT : Je veux l'unanimité, mais je ne veux pas d'équivoque. L'unanimité qui se manifeste ne cachera-t-elle point une équivoque ? Comment se fait-il que ceux qui voulaient hier la guerre, et ceux qui espéraient encore la conjurer, paraissent d'accord aujourd'hui ?...

M. CAVAIGNAC interrompant : Je déclare que, pour éviter toute équivoque, je persiste dans mon amendement sans y rien ajouter. (Très bien ! à droite.)

M. G. DE BEAUMONT : La position s'éclaircit. Je n'ajoute rien à ce que vient de dire le général. Je voterai pour son amendement sans addition. (Très bien ! — Murmures et clameurs à gauche.)

M. LE PRÉSIDENT : Je vais mettre aux voix l'amendement du général; ensuite l'amendement de MM. Bastide et Joly. (Réclamations sur la Montagne. — Clameurs. Il y aura un vote d'ensemble. (Oh ! oh ! — Aux voix !)

M. LE PRÉSIDENT : Je mets aux voix la première partie de l'ordre du jour motivé... (Profond silence.)

La première partie est adoptée.

M. LE PRÉSIDENT : Maintenant, je mets aux voix la seconde partie, qui se compose de l'addition faite par MM. Bastide et Joly.

Voix de gauche : Le scrutin de division !

Le scrutin est ouvert sur cette seconde partie.

Il donne pour résultat :

Nombre des votants,	615
Pour l'adoption,	269
Contre,	546

L'Assemblée a rejeté la deuxième partie.

Elle vote, en définitive, sur l'ensemble.

Pour,	456
Contre,	184

L'ordre du jour du général Cavaignac est seul adopté.

L'Assemblée passe à la discussion d'un projet de loi portant demande de crédits destinés à solder des dépenses faites pour la salle des séances de l'Assemblée nationale et de l'hôtel de la présidence.

Ce projet de loi est voté sans discussion par 595 voix contre 5.

L'ordre du jour appelle le règlement définitif du budget de l'Assemblée pour les huit derniers mois de l'exercice 1848.

M. LE PRÉSIDENT : La commission de comptabilité demande le comité secret. (Réclamations. — Oui ! — Non ! non !)

M. Flocon demande qu'on s'occupe immédiatement de la proposition tendant à mettre en liberté les transportés arrêtés postérieurement au 27 juin 1848. (Aux voix !)

La demande est rejetée.

L'Assemblée décide qu'elle passe publiquement au règlement définitif de son budget.

Les articles de ce projet sont successivement adoptés. La séance continue.

Nouvelles de Lyon.

Nous prions le public lyonnais de bien réfléchir sur le fait suivant dont nous garantissons l'exactitude, et dont la signification est assez blessante pour qu'à l'avenir nous cherchions à mieux nous faire représenter à l'Assemblée législative. Un de nos compatriotes arrivant dans un hôtel à Marseille se voit entouré, hué par une foule de personnes qui l'examinaient comme une bête curieuse. Celui-ci ne sachant pas d'abord à quel propos une pareille réception lui était faite, se fâchait tout rouge, et sa colère, comme on le pense bien, ne fit qu'exciter une immense hilarité. Enfin, ce pauvre malheureux apprit qu'il était l'objet d'une manifestation purement politique, qu'il n'y avait rien de personnel dans ce charivari, qu'il ne s'adressait qu'à son titre de Lyonnais. Quand il eut dit qu'il n'avait pas voté pour Greppo, Fond et compagnie, les huées firent place aux félicitations réciproques.

— Il paraît certain, suivant un journal de la localité, que des pigeons messagers apportent la cote de la Bourse à Paris, à Lyon, au moyen de relais disposés *ad hoc*. On conçoit sans peine l'inconvénient et le peu de moralité qui peut en résulter pour des opérations qui ne se font pas pour tout le monde avec les mêmes chances d'erreur et de certitude. Nous croyons que l'autorité devrait faire cesser de semblables abus.

— Lors des dernières élections, un débat s'est élevé entre M. Auvergne, d'une part, et MM. Segaud, Martin et Neuvezel, d'autre part.

Plusieurs lettres nous ont été adressées à cet égard et nous en avons refusé l'insertion pour ne pas prolonger un débat irritant et sans objet désormais.

M. Auvergne, vivement attaqué par M. Segaud, avait droit à une réfutation, mais, pour ne jeter dans l'union du parti modéré, union si nécessaire aujourd'hui, aucun germe de discorde, il renonce à l'insertion d'une lettre qu'il nous avait adressée dans le

dre la publication.

— Le nouveau représentant du Rhône, M. Faure, est passé à Lyon mardi dernier, se rendant à Paris. Monté sur l'impériale de l'omnibus de Givors, ses amis avaient placé autour de lui des drapeaux tricolores. Les chants patriotiques de ces messieurs, et cet étalage d'oriflammes ont intrigué un moment les curieux; mais le conducteur, en cornac bien appris, répétait à tue-tête : « Chapeau bas ! chapeau bas ! c'est Faure qui s'en va là bas ! »

— M. Roselli-Mollet, représentant rouge, est parti hier de Belley pour se rendre à Paris. Ses amis politiques lui ont fait, à son départ, une ovation fort significative. Un arc de triomphe en verdure a été élevé à l'entrée de la rue qui conduit à la route de Bourg, et aux deux côtés, sur deux immenses pancartes, se lisaient les inscriptions suivantes : « Vive la Montagne ! Le peuple au citoyen Mollet » Des drapeaux tricolores et des drapeaux rouges, qu'un dernier scrupule avait fait traverser d'une croix blanche, ornaient les colonnes de verdure. M. Roselli-Mollet, accompagné par une bruyante escorte, s'est acheminé vers Paris, à deux heures, non sans de nombreux discours et des vivats socialistes.

Il faut que la population de Belley, renommée par son intelligent patriotisme, ait perdu toute notion de bon sens pour afficher dans les rues de cette ville des cris pareils à ceux de « Vive la Montagne ! » Cette Montagne dont l'ainée faisait emprisonner dans le temps le père de M. Mollet comme suspect, — il est vrai que M. Mollet père était l'homme le plus estimable de l'arrondissement, cela suffisait pour conduire à la guillotine, — est ce régime que M. Mollet fils veut ramener et glorifier en permettant à ses coryphées de crier : Vive la Montagne !

— M. Sain, de Lyon, un des représentants nouvellement élus dans le département de la Loire, vient de mourir à St-Etienne. M. Sain appartenait à la liste rouge. Il était un des plus fidèles adhérents du fourérisme.

— On assure que M. Heitzman, élu représentant dans le département de Saône-et-Loire, n'est pas naturalisé Français et n'a pas satisfait aux lois de la conscription.

— Un bateau de MM. Gauthier frères, de Lyon, chargé de marchandises venant du midi, a coulé à fond au port de Saint Bernard. Le chargement (savons, tabacs, etc.) était emporté par le courant. Mais grâce au zèle des habitants de Trévoux accourus en nombre, à la bonne direction donnée par le maire de cette ville et au dévouement de M. Gossard, lieutenant de gendarmerie, le sauvetage de la plus grande partie de ces marchandises a pu être opéré, et la perte ne sera guère que de 7 à 8,000 fr. (Courrier de l'Ain).

— M. Bryon, ex conseiller à la Cour de cassation, récemment nommé premier président à la Cour d'appel de Lyon, est arrivé depuis deux jours dans notre ville. On sait que depuis la démission de M. de Belbeuf, ex-pair de France, la place de premier président était vacante.

— Le cours Napoléon s'embellit de jour en jour; la magnifique chaussée, qui va d'un pont à l'autre, — de la Saône au Rhône, — est entièrement achevée. Les travaux d'exhaussement et de nivellement sont commencés maintenant sous les arbres; avan peu, nous pouvons le prédire, ce cours sera la plus belle promenade lyonnaise.

— D'une maison en construction, près la rue Centrale, un maçon est tombé sur le pavé de la hauteur d'un second étage; un moment, on a cru qu'il avait la jambe cassée. Les médecins, appelés pour constater le fait, ont déclaré qu'il n'y avait qu'une luxation du fémur. Cet infortuné a été immédiatement conduit à l'Hôtel-Dieu.

NOUVELLES ÉTRANGÈRES.

ALLEMAGNE. — Le compte rendu de l'Assemblée nationale de Francfort du 19, que nous avons publié hier, ne contenait pas l'article additionnel suivant, adopté dans cette séance :

« 1o L'Assemblée déclare qu'elle s'opposera à toute attaque dirigée contre les gouvernements constitutionnels des Etats qui ont reconnu la Constitution de l'Empire.

« 2o Elle invitera les gouvernements constitutionnels à prendre, de concert avec la direction centrale, toutes les mesures nécessaires pour la mise en pratique de la Constitution et le maintien de l'ordre légal. »

— Des journaux de Francfort contiennent l'invitation suivante :

« Nous invitons tous les membres de la gauche qui se trouvent absents de Francfort à se trouver

lundi prochain, le 21, à la séance du parlement, l'élection d'un lieutenant-général de l'empire étant en perspective pour cette séance. »

— On mande de Carlsruhe, le 18 mai :

« Les propositions d'une union militaire avec le Palatinat reposent sur ces bases :

« 1o Bade et la Bavière rhénane ne forment qu'un pays sous le rapport militaire.

« 2o Le ministère de la guerre badois est considéré comme commun aux deux pays.

« 3o Les habitants des deux pays sont considérés, sous tous les rapports, comme s'ils appartenaient à un seul et même Etat. »

— On mande de Francfort, le 19 mai :

« On assure de divers côtés que le vicaire de l'empire a tout préparé pour son départ de Francfort.

« L'empereur d'Autriche vient d'adresser à la nation hongroise une proclamation modérée dans les termes en ce qui touche la population, mais très provocante envers les Polonais et tous les chefs de l'insurrection en général. Cette proclamation paraît surtout avoir pour but de justifier en présence de l'Europe l'appel fait aux armes russes. »

— On lit dans la *Gazette de Carlsruhe*, sous la rubrique de Francfort, 19 mai :

« M. de Rothschild a reçu la nouvelle suivante :

« Les Hongrois ont battu à plates coutures les Russes, qui ont été forcés de se replier sur Cracovie. »

« La révolution se trouverait ainsi transportée en Pologne. »

CARLSRUHE, 11 mai. — Le gouvernement provisoire a adressé au peuple allemand et aux soldats de l'armée une proclamation pour les inviter à protéger l'Assemblée nationale de Francfort contre la force des baïonnettes qui tenteraient de la dissoudre. Le gouvernement provisoire déclare en outre qu'il ne souffrira point que les ministres du grand-duc, réfugiés avec lui en France, continuent à administrer le pays.

— On mande de Breslau : La tranquillité se maintient dans la ville et dans toute la province.

Il ressort de l'instruction qui se poursuit en ce moment que des tentatives de soulèvement devaient éclater simultanément à Glogau, Lauban, Schweidnitz, Franenstew et Brieg, et qu'elles n'ont échoué que par suite de la prompte répression de l'éméute de Breslau.

FRANCFORT, 19 mai. — Le chevalier de Prokesh, ambassadeur d'Autriche a, dit-on, signé le protocole de la conférence qui a eu lieu à Berlin, mais seulement pour faire acte de présence. La Bavière insiste pour avoir un directoire. On veut aussi que le conseil de l'empire ait voix délibérative.

La *Gazette de Vienne*, du 18 mai courant, contient un avis, aux termes duquel l'envoi d'armes, de munitions, d'uniformes et d'objets d'habillement, chaussures, etc., en Hongrie, Transylvanie et Slavonie, est défendu. En cas de contravention, les marchandises seront confisquées et une amende prononcée.

ANGLETERRE. LONDRES, 22 mai. — Dans la séance de la chambre des communes du 22, M. D'Eyncourt se lève et demande la permission de présenter un bill pour abréger la durée du parlement. Il s'agit d'abroger la loi qui fixe au parlement une durée de 7 ans.

On a chanté dans les chapelles métropolitaines catholiques, l'hymne national après le service divin, en action de grâces du bonheur qu'a eu la reine d'échapper à la tentative dirigée contre elle.

LONDRES, 21 mai. — Samedi, au moment des réjouissances publiques en l'honneur de l'anniversaire de la naissance de la reine Victoria, un odieux attentat a été commis sur la personne de S. M. par un individu, du nom de John ou James Hamilton, natif d'Irlande et ouvrier maçon. Au moment où la reine revenait, en calèche découverte, d'une promenade à Hyde-Park, avec le prince de Galles, la princesse royale et la princesse Hélen, ce misérable a tiré un coup de pistolet sur S. M. qui, heureusement ne l'a pas atteinte, ni les personnes qui l'accompagnaient. L'assassin a été arrêté, mais il a été impossible de s'assurer si son arme renfermait ou non une balle ou tout autre projectile pouvant donner la mort.

Il a été conduit à Newgate.

On assure qu'Hamilton n'a été poussé à cet attentat que par suite d'un dérangement des facultés mentales.

Les journaux anglais ne renferment pas de nouvelles ; ils sont tous occupés par les détails de l'attentat contre la reine.

VARIÉTÉS.

La Croix-Rousse, le 21 mai 1849.

A MON COUSIN GREPPO,

Y t'ont donc renommé, mon cher cousin Greppo !
Une seconde fois te revelà (1) sur l'eau !
Eh ben, ça, te le dois aux démocs de Fourvière,
A ceux de la Croix-Rousse et de la Guillotière.
Mieux que les aristos y s'étaient entendus !
Ma foi, pour te nommer se sont-y débattus !
Que de craques, cousin, ces b..... ont dû dire !
Sur la voracité y faut qu'ils aient d'empire !
Ah ! qu'ils en ont usé de sabots, de souliers !!!
Ils étaient de partout, dans tous les ateliers ;
Fallait les voir au trot descendre la Grand'Côte !
Fallait voir *Fier-à-Bras* aller s'établir l'hôte
D'un honnête ouvrier, dont l'éducation
Était trop opposée au système Proudhon.

Vois-tu, si t'es nommé, mon vieux, ne faut pas croire
Que te sois seul auquel en revienne la gloire.
Non, non, t'y trompe pas ; te n'as rien fait pour ça.
S'y t'ont donné leurs voix, te le dois à Sylla,
Sylla, le gros joufflu, qu'a changé, ce carême,
Et son nom de maison et son nom de baptême :
On l'appelait, je crois, Mathieu dit le Courtaud ;
T'as ben dû le connaître avant d'aller là-haut ;
C'est lui qu'entortillait le fil à la canette,
Quand tous deux, à Lyon, vous passiez la navette.
Te le regardes plus maintenant ; t'es trop fier ;
T'as pris le *chic* bourgeois, t'as la coupe d'un pair.
Avec les vingt-cinq francs dont on te rassasie,
Te crois avoir tout l'or de la Californie.
Bientôt, pour te parler, faudra mettre des gants.
Que crois-tu donc que t'es ? Un des représentants
Que nous vont, dans dix jours, envoyer à la chambre.

Y a d'abord deux ans, dans le mois de septembre,
T'en souviens-tu, cousin, nous étions chez Gayet ;
Te devais régaler ; te fouillais ton gousset ;
Mais t'avais beau chercher, t'avais rien dans tes poches :
Te n'avais pas le sou. Que fais-tu ? Te t'approches
De ton ami Mathieu : Gayet fait pas crédit,
Mathieu, prête-moi donc vingt sous, que te lui dis,
Va, je t'oublierai pas. Oui, ma foi, tout de même,
Te t'en rappelles bien ; et cependant y t'aime
Ce pauvre gros joufflu ; mais s'il allait savoir
Que te fais maintenant *quillà* de pas le voir,
Ah ! pour le coup, mon vieux, je craindrais pour ta vie !
Parce que t'es député de la démocratie
Te laisses les démocs, te ne le connais plus.
Ça lui coûtait d'argent de prendre l'omnibus,
(Car s'y tel as pas dit, je t'y dis à sa place),
Y le prenait souvent, quand même il est vorace.
C'est qu'y fallait qu'y soit pour ton élection,
Tantôt à Villefranche et tantôt à Lyon.
C'est que ça chauffait dur.

C'est l'autre jour, à Vaise,

Que t'aurais dû venir. Grimpé sur une chaise,
A la fin d'un banquet qu'il avait fait pour toi,
Il harangue le peuple ; y leur dit que la loi
Est injuste pour eux ; qu'y n'ont rien ; que les riches
Possèdent tous les biens ; que ce sont les plus chiches ;
Que la propriété n'est le vol ; que Proudhon
Est l'homme qu'y nous faut, que Raspail est un bon ;
Enfin que..... te sais ben, toi, tout ce qu'y leur disent :
Qu'y faut faire *peter* ces aristos que visent
A faire revenir l'aisance et le travail.
Mais, cousin, je peux pas te faire le détail
De tout ce qu'y chantaient à la voracité.
C'est *Bertrand-l'Eveillé*, cousin, qu'a d'énergie !!!
C'est ça qu'est un vorace, un bon républicain,
Un véritable ami du Peuple souverain.
Y n'a pas craint la peine, y courait comme un lièvre,
Et pis pas de danger qu'il t'empoigne la fièvre.
C'est lui qu'était l'acteur des démocs de Lyon,
Et que portait partout les listes d'élection ;
Et pis qu'on le payait, mon vieux, en conséquence ;
Il était toujours soulé, faisait bonne bombance,
Buait le petit verre avec les électeurs ;
En un mot, c'était un des premiers meneurs.
Foret, qu'es ton cousin, a, ma foi, bonne blague ;
Y parle comme un livre et jamais n'extravague.
Y l'amatait l'armée, et pis, va, comme y faut.
Te sais bien qu'à Lyon, nous avions ce Bugeaud,
Qu'est *réac* tout en plein ; c'est une vieille bête ;
Y te bat la campagne ; y s'était mis en tête
D'empêcher aux *pioupiou*s de lire les journaux
Que tapent, mais d'aplomb, messieurs les aristos.
Alors que fait Foret ? y court toute la ville,
(T'es un cousin, mon vieux, qu'est pas tant imbécille),
En donnant aux soldats le *Peuple Souverain*,
Le *Censeur*, bon journal, et le *Républicain*.
Pis encore les banquets ! Y s'en sont pas fait faute !
Nous vont en avoir un pour cette Pentecôte,
En l'honneur de *Raspail* et de toi, cher cousin,
Qu'as le bonheur de voir ce cher Ledru-Rollin.

Enfin, ils ont tant fait, ils ont tant fait qu'en somme,
Tous les voraces ont voté comme un seul homme.

our revoilà, repa: att.

Mais, soit dit sans blaguer, t'étais pas rassuré,
Et je voyais l'instant où t'étais dégommé.
Te dois nous savoir gré, car faut ben te le dire,
(Là-haut te ne sais rien), que pour te faire élire,
Nous avons fait des pieds de la langue et des mains.
Honneur donc aux *démocs* et aux républicains !
Vois-tu, mon cher Greppo, je ne t'écris ces lettres,
Que, là-haut sur ton banc, pour que te te pénètres
Que je suis bien toujours ton cousin, ton ami,
Et que par moi jamais te ne seras trahi.

J'aurai pas le plaisir de te voir cette année,
Car te quitteras pas de sitôt l'Assemblée.
Et pis, va, te fais bien, reste là-haut, mon vieux,
S'y faisaient qu'ue train. car, vois-tu, c'est chanceux,
Te serais le premier à goûter de la sauce,
Te serais président. C'est ça que ça vous chausse,
Ça vaudrait mieux, pas vrai ? que passer la navette.
Cousin, c'est pour le coup que nous ferions goguette.
Tâche donc, si te peux, soit avec Pelletier,
Soit avec Dautre encor, qu'est un fin finassier,
De faire quèque coup que nous mette à l'aisance,
Que nous donne d'argent. T'auras la présidence,
Moi je serai ministre, et Dautre imprimera
Nos proclamations. Hein ! vieux, ça marchera !
Une fois installés : A bas le communisme !
Au diable les *démocs* et le socialisme !
Pour nous, nous goinfrerons chez notre ami Gayet.
T'embrasseras pour moi la Greppo.

JACQUINET.

Louis Kossuth.

Louis Kossuth, dont le nom en langue slave signifie le *Cerf*, appartient par sa naissance à une noble famille slovaque, mais il a été élevé dans la patrie magyare de la Hongrie.

Il peut avoir une quarantaine d'années. Il est de moyenne stature ; sa figure est noble et expressive. Ses traits représentent si fidèlement le type de la belle race des montagnards slovaques, qu'à ses yeux bleus, à ses cheveux bruns, tout habitant de la Hongrie reconnaît son origine à la première vue. Il porte le costume magyare moderne : la tunique de velours garnie de passementerie d'or. Ce vêtement, d'origine polonaise, a remplacé dans ces derniers temps en Hongrie celui du hussard, et il avait regagné le nom d'*Attila*.

A ce nom du roi des Huns, les libéraux hongrois ont substitué celui de Kossuth, pour désigner le costume national. Kossuth a pour coiffure un kalpach, bonnet de fourrure noire, ornée d'une plume de héron ; il met quelquefois à sa boutonnière un ruban aux couleurs nationales hongroises, c'est-à-dire rouge, blanc et vert.

Une fois que Kossuth a excité dans le cœur des représentants le sentiment national et chevaleresque, il n'est aucun sacrifice auquel ils ne se montrent immédiatement disposés.

Au mois de mai dernier, alors que se préparait la lutte qui dure encore, il demanda à la diète quarante millions de florins (environ cent millions de francs) et deux cent mille hommes pour faire face aux exigences du moment. L'Assemblée se leva tout entière et vota par acclamation les sommes et les levées.

Kossuth, qui était resté à la tribune pendant ce vote, salua profondément en disant : « Je m'incline devant la grandeur de ma patrie. » Il était tellement épuisé de fatigue et d'émotion, qu'on dut l'aider à descendre de la tribune pour regagner sa place.

Kossuth suit tous les mouvements de la principale armée hongroise. Il exerce sur cette armée le pouvoir souverain que lui confère le titre de dictateur. Il en est l'inspirateur politique et le maître suprême ; mais il laisse à d'autres le commandement militaire, qui, le plus souvent, a été confié au général Moga, Valaque de naissance. Le dictateur se sert fréquemment de son talent oratoire pour exalter l'esprit des troupes.

On l'a vu parfois, allant d'un régiment à l'autre, haranguer les soldats magyares et faire retentir jusqu'aux extrémités d'une ligne très étendue sa voix patriotique. A la bataille de Schwechat, le 30 octobre, il paraît que les nouvelles levées hongroises ne marchèrent si résolument contre les vieux régiments croates de Jellachich, qu'après avoir été électrisées par une harangue de Kossuth. A peine avait-il achevé son allocution que toute la ligne se précipita à la baïonnette contre les Slaves aux cris mille fois répétés de : « *Eljen ! eljen !* (Vive ! vive !) »

A. MEINEL, gérant.

CHAMONE, imprimeur, à Lyon, 18, place de la Charité